

Monsieur le commissaire européen, cher Gunther Oettinger,
Madame la présidente de la Commission Culture et Education du
Parlement européen, chère Silvia Costa,
Monsieur le député, cher Bogdan Wenta,
Chère Isabelle Giordano, que je remercie d'avoir accepté d'animer ces
échanges,
Mesdames et messieurs, chers amis,

C'est un grand plaisir pour moi de vous accueillir ici, à Cannes, ville
emblématique du cinéma – ce cinéma qui est art de la modernité, du
mélange, art qui ignore les frontières en nourrissant les cultures. Si le
cinéma est grand, c'est qu'il est œuvre collective...et j'espère que ce
colloque le sera aussi.

Le cinéma, comme cette salle, c'est la diversité.

Le cinéma - *mon* cinéma, s'appelle mélange. Ce sont deux réalisateurs
américains qui président le jury d'un festival français qui rayonne
dans le monde entier, un réalisateur français qui raconte le monde
depuis les yeux d'un émigrant tamoul, une actrice américaine vivant
en France qui porte à l'écran un livre israélien... Et je pourrais
continuer ainsi bien longtemps, car ce ne sont évidemment que de très
simples exemples.

Ce cinéma ne connaît aucune frontière – si ce n'est peut-être celle, physique, de l'écran sur lequel le film est projeté...

Nous sommes réunis aujourd'hui pour parler du projet annoncé il y a quelques jours par la commission européenne et qui concerne la construction d'un grand marché unique numérique.

L'ambition de cette nouvelle commission est de faire en sorte que tous les européens soient connectés, qu'ils aient accès sans barrière à toutes les offres en ligne, partout en Europe.

Dans ce projet européen, la question du droit d'auteur se pose avec acuité.

D'ailleurs, on parle du droit d'auteur, mais en réalité le droit d'auteur est bien mal nommé, il aurait tout aussi bien pu s'appeler droit du public : le droit du public d'avoir accès aux infinis visages de l'art, autrement dit à la diversité.

C'est pour préserver cette diversité que la question de la rémunération des créateurs, du droit d'auteur, se pose.

Je tiens donc à vous remercier d'être aussi nombreux aujourd'hui, artistes et créateurs, réalisateurs, écrivains, plasticiens, compositeurs,

responsables et professionnels des industries culturelles et créatives, du cinéma évidemment, mais aussi de l'édition, de l'audiovisuel, de la musique, pour discuter de l'avenir de ce grand principe dans le grand marché numérique voulu par la Commission.

Le numérique, à mes yeux, c'est un nouveau territoire. A nous d'être des pionniers, et de rendre ce lieu propice pour les créateurs et le public. Si mon illustre prédécesseur André Malraux revenait parmi nous, je suis sûre qu'il ouvrirait une maison de la culture sur la toile, pour faire découvrir ou redécouvrir, le 7^{ème} art auprès du plus grand nombre.

La possibilité de reproduire une œuvre à l'infini existe depuis longtemps. Jadis, l'artiste créait une œuvre unique, mais avec la modernité est venue le temps des multiples, depuis la musique enregistrée jusqu'aux films numérisés. Voilà une situation inédite à l'échelle des siècles, l'œuvre doit désormais puiser son aura dans autre chose que son unicité, comme l'évoquait, prophétique, il y a 80 ans, le philosophe Walter Benjamin. Au cinéma, l'original est toujours une copie, que le film soit sur une pellicule ou sous forme numérique, il est condamné à l'ubiquité. Mais permettre aux artistes, aux cinéastes, de demeurer des artisans, voilà le défi qui s'impose à nous aujourd'hui.

En matière culturelle, la mission du politique se définit aisément : permettre à l'artiste de créer, et permettre à tous d'avoir accès à la culture, à la création, dans toute sa richesse et sa diversité.

Or, le droit d'auteur est le droit de tous les auteurs ; il est notre rempart contre la barbarie de l'uniforme. C'est pourquoi il me semble essentiel d'adapter le droit d'auteur aux nouvelles technologies qui sont les nouveaux vecteurs de la culture. Dans ce combat, quelques principes prévalent.

Premier principe, il nous faut une meilleure circulation et une meilleure exploitation des œuvres européennes partout en Europe sans nuire aux droits des artistes.

Je veux le redire ici avec force : le droit d'auteur ne constitue en rien un obstacle à cette circulation. L'enjeu ce n'est pas le droit d'auteur mais l'exploitation des œuvres. Il faut rendre possible une offre plus riche partout en Europe.

Et de multiples solutions doivent être favorisées pour que nos concitoyens aient accès aux œuvres, par des licences paneuropéennes comme dans la musique, ou par la portabilité des abonnements par exemple.

Second principe : **l'exception n'a de sens que si elle est rare.** Voilà pourquoi je préférerais toujours des licences souples à la rigidité de règles uniformes fondées sur des exceptions.

Laissons donc vivre les créateurs, grâce au droit d'auteur, laissons vivre les œuvres, en leur permettant d'arpenter le monde.

Oui, la France pèse de tout son poids dans ce débat, parce qu'elle sait ce qu'elle doit à ses artistes, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui.

⇒ **Soyons fier du système de financement de notre cinéma,** c'est lui qui permet à la création d'aujourd'hui de financer les œuvres de demain, organisant une transmission dans l'ordre de la création.

⇒ **Soyons conscients des efforts réalisés pour la culture,** malgré la dureté des temps, nous avons réussi à préserver les financements qui lui étaient réservés.

⇒ **Soyons inflexibles enfin avec ces nouveaux trafiquants d'art,** ceux que l'on appelle aujourd'hui les pirates. Ce sont les

instigateurs qu'il faut frapper, décourager la contrebande en s'attaquant aux contrebandiers.

Pour que ces mesures portent leur fruit, dès mon arrivée au Ministère de la culture, j'ai lancé plusieurs actions.

- Mieux référencer les œuvres pour permettre à tous de trouver plus facilement une manière légale de regarder un film ;
- Inciter les professionnels de la publicité et les annonceurs à ne plus faire de recel, en acceptant de fournir des recettes aux sites illégaux. Je compte bientôt faire de même avec les professionnels du paiement en ligne.

Je veux aller plus loin :

- **En demandant au CNC de travailler, en concertation avec les professionnels, à une manière d'enrichir et de compléter l'offre légale aujourd'hui disponible**
- **En utilisant toutes les ressources nouvelles de la technologie pour mieux protéger les œuvres.**

Je continue aussi à défendre avec force des règles du jeu équitables pour nos industries culturelles et créatives qui sont de véritables atouts pour l'Europe :

- cela passe, bien sûr, par la **lutte contre les pratiques d'optimisation et d'évasion fiscale,**
- mais cela implique aussi une **révision du cadre réglementaire européen** pour mettre fin à la discrimination, notamment en matière de TVA. Une œuvre demeure une œuvre qu'elle soit numérique ou physique, un livre reste un livre qu'il soit lu sur tablette ou sur papier.

Je sais que le Président de la commission européenne Jean Claude Juncker, qui s'est exprimé sur ce sujet la semaine dernière, partage cette position et j'espère que nous pourrons rapidement mettre fin à cette situation inéquitable.

Sur tous ces sujets, nous avons été entendus. Le marché unique numérique en cours de création prendra en compte nos préoccupations.

- Puisque la culture n'est pas une marchandise, les droits d'auteurs ne seront pas traités comme les autres biens et services ;
- Puisque ce nouveau territoire de l'internet ne peut pas être une zone de non droit, il faut créer le nouveau régime de responsabilité pour les nouveaux intermédiaires, je pense ici aux plateformes qui donnent accès aux œuvres en ligne,

- Puisque nous nous devons de promouvoir la culture la plus diverse possible auprès de tous les européens, il est essentiel de voir la manière dont les nouveaux passeurs de culture rempliront leur mission :
 - comment le public sera-t-il guidé ?
 - quelle offre lui sera proposée ?
 - et enfin comment les créateurs seront rémunérés et leurs œuvres défendues ?

Sur tous ces points, je tiens à saluer le travail de la Commission et particulièrement le Commissaire Oettinger : la voie a été ouverte, à nous d'aller, ensemble, jusqu'au bout du chemin.

Comme ministre de la culture, de toutes les cultures, je préfère le lien aux ruptures, la parole aux silences lourds de menaces. Cette Europe c'est la vôtre, voilà pourquoi il me paraissait indispensable de vous asseoir à une même table pour vous permettre de décrire l'Europe de vos vœux, à charge pour nous, gouvernements, de la construire.

Je vous remercie et vous souhaite à tous une excellente journée de débat !